

Des tomates pourries en direction de qui ?

• Le troisième exploit de la Société Kotecha

Jamais deux sans trois, dit-on ! C'est là une vérité populaire qui tend à prendre tout son sens à la société Kotecha ayant son siège à Bukavu.

En effet, dans la première quinzaine du mois de février '90, cette société annonçait, par la voix des ondes, qu'elle disposait d'un stock important de cartons de tomates «Walgust». Des cartons qu'elle vendait à un prix concurrentiel !

La clientèle s'était naturellement saisie de cette aubaine et aujourd'hui ces conserves de tomates sont à la portée de bien des consommateurs bukaviens et des environs.

Cependant à examiner ces conserves, on s'interroge sur le sérieux de la société Kotecha qui, autant le dire franchement, ne se gêne le moins du monde à vendre des produits avariés à la population ! Privilégiant ainsi ses intérêts au détriment de la santé alimentaire des consommateurs.

Les tomates «Walgust» que

vend Kotecha ont été produites en Italie en novembre 1988.

Sur la boîte, est visiblement marquée la date de péremption : mars 1990. Il restait exactement un mois pour qu'elles soient déclarées impropres à la consommation !

Quand on sait que la société Kotecha dispose encore d'un stock de ce produit d'une valeur de plus de 10 millions de zaires, on comprend aisément que la population ne sera pas de si tôt au bout de son calvaire si des mesures ne sont pas prises immédiatement. Des mesures qui la mettraient à l'abri du botulisme qui plane sérieusement sur Bukavu.

A propos du botulisme, il y a lieu de noter qu'en mars 1986, la même société Kotecha avait vendu à Bukavu des corned-beef «Unigold» dont la date de péremption était trafiquée. La Police judiciaire en avait saisi 61 cartons. Mais on ne sait pas trop comment Kotecha avait tiré son épingle du jeu. Comme aussi on

s'était interrogé sur l'attitude de l'OZAC qui avait, trois mois après, déclaré cette marchandise propre à la consommation alors qu'elle était entrée au pays en janvier 1986. Sans doute l'enjeu était trop grand et les joueurs très intéressés et intéressants ! (Lire JUA n° 304 du 18 avril 1988).

En avril 1988, la société Kotecha était de nouveau sur la sellette. 582 cartons de lait «Alaska» qu'elle avait vendus à des tiers avaient été saisis par le Parquet général près la Cour d'Appel de Bukavu (JUA n° 370 du 16 au 22 avril 1988). Ce lait avarié avait été détruit et dissous dans le lac Kivu et le responsable de la société avait reconnu son tort.

Voilà autant de faits qui laissent perplexes. Surtout qu'en ces jours des commerçants qui s'approvisionnent à la société Kotecha parlent d'une farine de froment nettement avariée, pleine de charançons qu'on leur livre sans froid aux yeux. Généralement, ils constatent ces «avaries»

à domicile ou quand un consommateur se plaint. Les réclamations chez Kotecha sont jetées au panier. Le remboursement, n'en parlons pas !

longtemps tâche d'huile à Bukavu. Et d'ailleurs, le PDG de cette société, M. Kotecha qui s'est refusé de nous recevoir pour des renseignements, se saurait immu-



Les conserves oui, mais prudence !

A l'allure où vont les choses là-bas et à voir le mutisme, sinon la complicité de certains services spécialisés dans ce genre de causes, tout laisse croire que les produits intoxiqués feront

nisé et son immunité n'aurait pas encore de péremption à Bukavu !

Bashonga Ruchinagiza

La Cimenki agonisante cherche secours

Projetée en 1956, l'usine de fabrication de ciment au Kivu, la Cimenki qui vit le jour en 1958 puis abandonnée en 1960 et enfin réhabilitée en 1984 se trouve en agonie. Cette cimenterie située à Katana à quelque 40 km de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, n'est que l'ombre d'elle-même. Plusieurs fois, nous l'avons écrit (lire Jua N° 282).

Pourtant en 1982, un espoir était né lorsqu'il était question d'appliquer la convention du 2 juillet 1984 (voir l'ordonnance N° 84/147 du 2 juillet 1984) entre l'Etat zaïrois et les Cimenteries du Zaïre (Ciza, Cimshaba, Ciments-Lacs) pour venir au chevet de la Cimenki. Il était question d'une part de créer, d'exploiter la Cimenterie de Katana par l'exploitation de l'atelier de mouture de Katana, par l'exploitation de pouzzolane dans le gisement sur la route de Sake à Goma et d'autre part de réhabiliter surtout le four à clinker qui jusque-là était un four en vue de cuire le calcaire et le schiste de Katana.

Ces deux opérations devaient être soutenues par la création de la Société Inter-

lacs pour assurer le transport de clinker en provenance du Shaba. Tandis que la Gécamines-exploitation devait fournir le gypse.

Après une réhabilitation de l'usine à 80 % en juin 1986, l'usine aurait produit 10 à 12 mille tonnes l'an soit 200.000 à 240.000 sacs de ciment avant d'être essouffée. L'objectif de 30 à 40 mille tonnes par an ne sera jamais remis à flot. Au contraire, cette tentative a tout simplement permis aux consommateurs de voir le prix du ciment être majoré au point de franchir la barre de 7.800 Z le sac aujourd'hui !

Mais, hélas, on ne sait par quel artifice, l'usine devait connaître une avarie principale dans la pièce maîtresse qu'est le four. Qui jusqu'alors ne fonctionnait pas totalement à la satisfaction des responsables.

Entretemps, l'usine s'est de nouveau arrêtée et a connu le départ d'un homme de bonne volonté, M. T'Kint de Roode-noeke qui avait consacré toute sa bonne volonté pour la faire marcher. Ainsi, plus de 52 cadres et agents ainsi que leurs familles vivent dans la

peur des lendemains. Car, aucun écho ne proviendrait du Conseil exécutif ni du Groupe cimentier du Zaïre afin de les fixer sur l'avenir de cette usine fantôme.

Des jours sombres en perspective pour ce personnel qui ne sait à quel saint se vouer pour faire entendre leurs prières en vue d'exaucer son vœu : re-réhabiliter «leur» usine en faisant cette fois un grand pas vers le futur au lieu de se contenter d'un rafistolage et d'un replâtrage sans lendemain. Dans tous les cas, la réhabilitation de la Cimenki vaut son pesant d'or compte tenu de l'expansion du marché aux environs de Katana après la construction du barrage de la Ruzizi II. Entretemps à Bukavu et aux environs du chef-lieu du Sud-Kivu, le prix du ciment qui proviendrait de Ciments-Lacs à Kilimba au Nord-Kivu ne cesse de grimper (7.800 Z le sac) sans compter le coût fort onéreux de transport.

Un dossier à examiner sérieusement.

Eyenga Sana

Sud-Kivu

Une administration plus humaine

Les corps constitués nationaux ont dernièrement présenté leurs vœux de nouvel an '90 au Président régional du MPR et Gouverneur du Sud-Kivu, le Citoyen Dilingi Liwoke La Milengo.

La cérémonie a été marquée par deux temps forts à savoir le discours du Président de l'Assemblée régionale du Sud-Kivu et celui du Gouverneur de Région. Au-delà de l'aspect protocolaire, cette manifestation a été l'occasion d'épingler un certain nombre de problèmes auxquels est confrontée la région du Sud-Kivu.

Ainsi le président de l'Assemblée régionale a-t-il révélé que le Sud-Kivu se heurte cette période à des cas de perturbations climatiques, de maladies du sol et de certaines plantes vivrières tels le manioc ainsi qu'à des problèmes géologiques (érosions) et sociaux comme la surpopulation, l'état déplorable des routes nationales et de desserte agricole. Pour le Citoyen Dilingi Liwoke, il est question d'insister cette année sur la paix à l'intérieur de la région. La paix,

ce facteur indispensable au développement de nos entités décentralisées.

Bien entendu, il s'agira également d'assurer au Sud-Kivu une administration à l'échelle humaine, une administration des contacts qui soit attentive aux aspirations de la masse et qui conduise à une certaine perfectibilité pour l'épanouissement total de la région.

De part et d'autre, on s'est promis une franche collaboration pour le développement de la région-test du Sud-Kivu. Une région aux potentialités agropastorales et touristiques immenses qui a toujours fait preuve d'une vitalité incontestable dans le cadre des activités du Parti. Recevant également les vœux des corps consulaires et des représentants des organismes internationaux, le gouverneur Dilingi a apprécié la disponibilité des étrangers basés au Sud-Kivu et qui oeuvrent au développement de cette région. Mme de Brouwer, consul de Belgique parlant au nom de ce corps avait, elle, loué le Maréchal Mobutu dans ses efforts pour la paix en Afrique.

Bashonga Ruchinagiza